

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 16

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

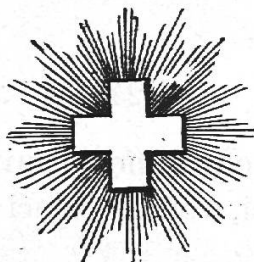
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

XLVI^{me} ANNÉE

N^o 16.



LAUSANNE

23 avril 1910

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Agenda des écoles.* — *Causerie artistique.* — *Lettre de Paris.* — *XXV^{me} Cours normal de travaux manuels.* — *Cours de vacances.* — *Chronique scolaire : Vaud.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Géographie : Le ciel et la terre.* — *Langue française : L'orthographe d'usage.* — *Morceaux à apprendre par cœur : Vision.* — *Petits conseils : Râper, non délayer.*

AGENDA DES ÉCOLES

Grâce à l'apparition d'une nouvelle publication pour les enfants de nos écoles, l'Agenda de 1910 s'est si peu vendu que nous avons à enregistrer un déficit de plus de 400 francs au lieu du boni habituel qui alimente notre Caisse de Secours et nous permet de soulager quantité d'infortunes.

Dans ces conditions, nous espérons que beaucoup de collègues nous commanderont encore l'Agenda, surtout quand nous leur dirons que, dès cet avis, il sera envoyé franco contre remboursement de fr. 1.— seulement. C'est là un bien petit sacrifice, d'autant plus que l'Agenda est préparé pour durer jusqu'en avril prochain, soit encore une année.

Un bon mouvement, chers collègues ; que chacun apporte son obole pour couvrir le déficit à charge de notre Caisse de Secours.

S'adresser de suite à la Gérance de « l'Éducateur » Avenue de Morges 24, Lausanne.

CAUSERIE ARTISTIQUE

Vouloir être au courant du mouvement artistique de son pays, être initié à la vie intime de l'artiste, voulant ainsi suivre pas à pas la genèse d'une œuvre d'art pour pouvoir mieux comprendre, partant mieux faire comprendre la beauté, cela est non seulement un désir légitime, mais un devoir pour tout pédagogue.

« Faire comprendre, pour aimer » suivant le précepte du vieux maître Léonard de Vinci, voilà le souci constant de tous ceux qui enseignent.

Or que de fois, en matière d'art, avons-nous entendu dire : « Moi, je n'y connais rien, je suis un profane ».

Qu'y a-t-il de vrai dans cette affirmation ? Le plus souvent, c'est un simple excès de modestie, il suffit d'une minute d'entretien pour s'apercevoir que le prétendu « profane » est un artiste qui s'ignore. D'autres invoquant les études spéciales, les exigences modernes, etc..., déclarent n'avoir pas le temps de s'occuper d'art.

D'autres, enfin, s'imaginent que celui qui manie le pinceau ou l'ébauchoir a seul le droit de s'en occuper ; et, systématiquement, ils déclarent : « Nous n'y connaissons rien ».

C'est contre cette indifférence que nous voulons tâcher de réagir, le corps enseignant vaudois et neuchâtelois, grâce au Département de l'Instruction, a, à sa disposition, une méthode pédagogique de tout premier ordre pour l'étude du dessin ; il se doit à lui-même de développer les excellents principes d'esthétique qu'elle renferme.

C'est pourquoi aux uns nous dirons : si les trois quarts de notre temps sont remplis par nos études, il est indispensable que le quatrième soit occupé par le sentiment ; or, c'est par le sentiment seul que vous devez comprendre l'art. Si vous ne voulez pas être obligé de juger par les yeux d'autrui, si vous voulez enfin éviter de suivre l'aveugle mode et de tomber dans le snobisme qui cache, sous le titre pompeux de dilettantisme (qu'il ne peut pas d'ailleurs justifier), la partialité et le néant de ses conceptions.

Aux autres, nous dirons :

On n'est pas forcément un artiste, parce qu'on s'occupe d'œuvres d'art. On n'est pas inévitablement un profane, parce qu'on ne sait pas traduire sur la toile ou le marbre les sentiments que nous inspire la nature.

De combien d'exemples célèbres pourrions-nous appuyer cette idée, si la place et le temps nous en laissaient le loisir !

N'oublions pas la définition de Ch. Baudelaire : « L'art est un bien infiniment précieux, un breuvage rafraichissant et réchauffant, qui rétablit l'estomac et l'esprit dans l'équilibre naturel de

l'idéal ». Nous ajouterons : dans le cœur de tout homme se trouve une parcelle d'idéal.

C'est cette parcelle d'idéal, si petite soit-elle, que tout instituteur a le devoir de développer, s'il veut pouvoir, à son tour, éveiller l'amour du beau qui sommeille chez ses élèves.

Les comptes rendus d'expositions, et les chroniques d'art ne s'adressent généralement qu'à un petit nombre d'initiés, rebutant les autres par la technique dont ils sont remplis.

C'est donc sous la forme la plus familière, la « causerie », que nous nous efforcerons de rendre aussi attrayante que possible cette passionnante question des arts, heureux si nous parvenons à aider nos lecteurs à se faire une religion qui leur soit personnelle ; nous estimant suffisamment récompensé si nous réussissons à leur faire aimer des idées qui nous sont chères.

Simplement, sans aucune prétention, nous nous ferons ainsi un plaisir de « causer » sur tous les sujets que voudront bien nous signaler ceux que la question intéresse, inscrivant en tête de nos articles cette phrase de H. de Balzac :

« Peu d'œuvres donnent beaucoup d'amour-propre, beaucoup de travail donne infiniment de modestie ».

F. VICAT.

LETTRE DE PARIS

3. ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE. — Cet enseignement doit, avant tout, subir une notable réduction. Il est indispensable de rompre avec la tradition des examens et de ne conserver que ce qu'un homme du peuple a besoin de savoir pour s'exprimer et pour comprendre le mécanisme de la langue. Reste toutefois un minimum de grammaire dont on ne saurait se passer. Suivant quelles idées directrices fixera-t-on ce minimum ?

D'abord, on se préoccupera de n'enseigner que des choses *vraies*. Les manuels scolaires sont, en effet, remplis d'erreurs, comme M. Brunot le prouve par une série d'exemples qui pourrait être indéfiniment allongée et dont voici la conclusion :

« La matière grammaticale doit être renouvelée sur bien des points. Pour être enseignée avec fruit, il faut qu'elle se débarrasse de vieilleries trop longtemps conservées dans des livres qui se recopient les uns les autres, et qu'elle soit mise en harmonie avec la réalité présente ».

Ensuite, on fera un choix et l'on n'enseignera que les notions *les plus importantes*. Des retranchements ont déjà été opérés par l'arrêté du 26 février 1901 ; mais ils sont insuffisants. L'auteur en indique plusieurs autres qui seront à

faire et donne le principe sur lequel on devra se guider pour élaguer avec discernement : ce sera de ne pas s'attacher aux règles de formes, mais au contraire à ce qui intéresse le sens et la pensée. Par exemple, s'il s'agit du pluriel des noms propres, on ne s'inquiétera pas de la règle, mais on fera comprendre comment le nom propre devient nom commun et comment le nom commun devient nom propre¹.

En troisième lieu, l'on s'efforce d'introduire dans l'enseignement grammatical une *souplesse de doctrine* qui n'y existe pas encore et qui « réponde à la diversité et à la mobilité réelles du langage ». (Exemple tiré des théories courantes de la proposition.)

M. Brunot ajoute à ces conseils celui de faire un usage prudent de la *grammaire historique* dont tout instituteur devrait avoir des notions : il s'en servirait pour « donner partout à ses règles un caractère moins raide, moins impératif », et dans quelques cas, « il utiliserait directement l'histoire pour éclaircir et simplifier sa leçon. (Exemple tiré de la formation du pluriel dans les noms.) La

¹ L'auteur a placé dans cet endroit une sorte de vue synthétique de la grammaire que nous croyons devoir reproduire, parce qu'elle doit servir de règle pédagogique :

« Vue de haut, qu'est-ce que la grammaire, en somme ? C'est l'explication des rapports par lesquels les mots s'unissent entre eux. Ces rapports sont marqués :

1^o Par la place respective des mots. « *Le rat de la fable délivra le lion, ensuite le lion délivra le rat.* » Déplacez le mot *rat*, de sujet il devient complément ou inversement.

2^o Par la forme que prennent les mots variables. *Délivra* est à la troisième personne du singulier du passé pour marquer le rapport entre un sujet *rat* et une action dont il a été l'auteur dans un temps passé.

3^o Par des mots exprès : *de* marque que le rat en question est celui dont il est parlé dans la fable.

L'enfant n'ignore aucune de ces façons d'exprimer les rapports, il pratique même couramment ces procédés, il en a le sens. Il s'agit, d'abord, de développer ce sens, de le rendre conscient, ensuite de familiariser l'élève avec toutes les constructions, les variations de mots, les agencements de phrases qu'il peut ignorer, si compliqués qu'ils soient ; en même temps, de l'exercer à s'en servir avec une entière justesse :

1^o L'enfant doit pouvoir non pas raisonner sur la place des divers termes, par exemple, sur la place du sujet ; mais reconnaître ce sujet partout où il se trouve, même dans : *Tel fut son destin*, ou bien : *Ainsi finit cette entreprise*.

2^o Il doit posséder ses formes, c'est-à-dire, par exemple, ses temps et ses modes, de façon à ne pas prendre *j'aimerais* pour *j'aimeraï*, à comprendre à l'occasion un imparfait du subjonctif, à mettre le mode qui convient, soit dans : *Je parle du métier qui me fait vivre*, soit dans : *J'ai bien un métier, mais je rêve d'un métier qui me fasse vivre*, ou *je cherche un métier qui me ferait vivre*.

3^o Il doit enfin user des « mots-outils », comme on les a appelés de façon sûre, construire avec eux et sans eux des compléments de tous ordres, des propositions aussi, sans se perdre dans les *qui*, les *dont*, ou les *que* ; être, en un mot, maître de la structure de sa phrase.

Tout enseignement qui ne va pas dans ces directions s'égare hors de la voie principale ».

règle cesse ainsi d'être un mystère ; on la consent, on ne s'y soumet plus en esclave.

Après la question de la matière vient celle de la *méthode*. Notre auteur montre la nécessité de rejeter complètement la *méthode déductive*, qui part de *définitions*. Celles-ci, en effet, sont toujours ou *fausses*, ou *incomplètes*, ou *inintelligibles* aux enfants. — Du reste, il serait aussi faux de vouloir, en partant des faits, aboutir à des définitions. On ne doit aviser à aboutir qu'à des *appellations* : « Non définir, mais nommer ».

On recourra donc à la *méthode inductive* : Observation des *faits*, puis énoncé des *lois*.

Les premières observations seront fondées sur la *langue parlée* familière à l'enfant : « Il faut s'appuyer en général sur l'observation par l'oreille ». On doit se défaire de l'*obsession de la lettre* pour s'appuyer toujours sur le *son*, qui existe seul pour l'enfant.

On se détachera résolument de l'*analyse*, à la fois comme but et comme méthode. L'analyse logique est la bête noire de M. Brnnot. Il l'accuse de fausser la théorie grammaticale. Elle « enseigne à étiqueter *quelques* faits, au lieu d'enseigner à comprendre *tous* les faits » ; elle « détourne sur *les noms* à donner aux tours ou aux formes l'attention qu'on devrait donner à leur *valeur* et à leur *sens* ; elle fait imaginer ce qui n'existe pas¹. — L'analyse grammaticale, de son côté, est fastidieuse.

Si l'on voulait, à toute force, conserver l'analyse, ce serait à trois conditions : 1^o Qu'on en fasse « un moyen de contrôle, non un procédé d'enseignement » ; 2^o Qu'elle soit « partielle et non totale, ce qui lui permettra d'être variée et progressive » ; 3^o Qu'elle « s'abstienne, autant que possible, des termes techniques ».

La réforme de la méthode se complètera par l'adoption d'un *ordre nouveau*. On ne séparera plus l'étude du *matériel*, c'est-à-dire des dix parties du discours, de celle de la *syntaxe*. L'ordre traditionnel a, en effet, le grand inconvénient de ne permettre aucune coordination des faits. C'est un *ordre dispersé*. M. Brunot le démontre aisément en se servant d'une suite d'exemples tirés de l'étude de la personne, de celle de la notion de temps, de celle des moyens par lesquels on exprime la cause : chacune de ces études se fait par morceaux en plusieurs fois séparées par de longs intervalles. La supériorité de l'*ordre concentré* ressort nettement d'un exemple en sens contraire emprunté au *Troisième livre de langue française* de MM. Brunot et Bony (usage des compléments : mots et propositions). L'ordre rationnel que l'on pourrait adopter pour l'ensemble de la matière grammaticale a déjà été indiqué quelques pages plus haut : c'est celui que les mêmes auteurs ont appliqué dans leur *Premier livre de la langue française*, édité, comme les autres, par le libraire, A. Colin.

¹ Ne saurait-il, tout de même, y avoir une analyse bien faite, exempte de tous ces défauts, et qui pourrait aider efficacement tout ensemble à l'étude de la grammaire et à la culture de l'esprit ? Je persiste, malgré la vigoureuse critique de M. Brunot, à en être convaincu. (H. M.)

4. COORDINATION DES DIVERS ENSEIGNEMENTS : VOCABULAIRE, GRAMMAIRE, LECTURE, RÉDACTION. — Ceci est la partie de la tâche dont on se préoccupe le moins et qui est, d'ordinaire, la plus défectueuse.

Prenons la *rédaction*. Cet exercice est, au début, trop souvent négligé ou mal conduit. En général, on y abuse de l'*imagination*. Cette erreur de méthode est à corriger par le *sens pratique*. « Ce que l'enfant de l'école primaire doit apprendre à rédiger, ce sont des lettres, des pétitions, des rapports, tels qu'il en aura à faire dans la vie. Ce par quoi il faut qu'il commence, c'est par ses propres idées, non par celles qu'on croit lui imposer ; et ainsi il s'exerce peu à peu à s'exprimer. » — Comme dans l'enseignement du vocabulaire, on doit se fonder avant tout sur l'esprit d'observation. Plus tard, à un degré plus avancé, on exercera l'enfant à s'interroger sur lui-même.

La difficulté de coordonner les divers enseignements du français, pour grande qu'elle soit, n'est pas insurmontable. M. Brunot montre que l'on peut : 1^o Rapprocher sans grande recherche la lecture de la grammaire ; 2^o mettre la composition française en rapport avec la lecture ; 3^o mettre le vocabulaire en concordance avec la grammaire, — et il en indique les moyens ; 4^o rapprocher la composition française de la grammaire ; 5^o enfin faire marcher parallèlement tous ces enseignements. Sa démonstration, appuyée sur des exemples précis, est convaincante. Un chapitre entier (le XVII^e) de son livre est consacré au développement d'un exemple montrant comment se résoud, à propos d'un chapitre particulier de la grammaire nouvelle ce problème de la coordination.

5. VALEUR ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE ENTENDU DE CETTE FAÇON. — A la méthode préconisée par M. Brunot, on pourrait ne demander qu'une preuve de sa valeur propre et de sa supériorité sur la méthode courante : ce serait qu'en la pratiquant avec foi et avec intelligence les maîtres obtinssent du français des résultats sensiblement meilleurs que par le passé. Je crois, malgré les réserves que j'aurais à faire sur tel ou tel point de détail (j'en ai indiqué quelques-uns), que cette preuve, elle la fournirait aisément. L'auteur lui attribue de plus une *vertu éducative* que n'a point assurément l'enseignement actuel. Ne nous arrêtons pas à quelques avantages qu'il énumère un peu complaisamment : petites leçons de choses, petites leçons d'histoire, petites leçons d'instruction civique ou de morale impliquées dans l'étude du vocabulaire et de la grammaire. Retenons celui-ci, qui répond à un criterium de l'ordre le plus élevé : l'enseignement de la langue ainsi entendu est une *culture* ; il assure le « développement harmonique » de l'esprit par la réunion des diverses disciplines.

H. MOSSIER.

XXV^{me} COURS NORMAL SUISSE POUR LES MAÎTRES DE TRAVAUX MANUELS

Le cours normal pour maîtres de travaux manuels qui aura lieu cette année-ci à Bâle, du 10 juillet au 5 août, se propose comme objectif principal de contribuer à la *réforme scolaire*, le but des cours précédents ayant été de former des maîtres capables d'enseigner les travaux manuels dans les écoles de garçons.

Or, on connaît l'influence démoralisante que subissent les enfants qui manquent de surveillance et de travail hors de la classe, combien nombreux sont de nos jours ceux qui demandent que l'enseignement du livre soit complété par un « enseignement pratique ». Cependant, ces exigences sont encore très mal définies, et l'on ignore presque complètement quels sont les résultats utiles que l'on peut tirer de cet « enseignement pratique » pour l'éducation de la jeunesse. Elucider ce problème et le résoudre, en partie du moins, telle est la tâche que le cours normal de cette année se propose de réaliser.

L'introduction des travaux manuels dans l'enseignement général est un excellent moyen d'éducation, notamment pour les élèves faibles qui sont dégoûtés de l'école et qui causent tant de soucis aux parents et aux maîtres. Il s'agit de leur prouver, par la nouvelle méthode, que l'école n'est pas un lieu ennuyeux, mais bien un centre de travail gai et utile.

Aussi adressons-nous une invitation cordiale aux instituteurs et institutrices des classes primaires élémentaires (quatre premières années scolaires) à assister au *cours élémentaire*.

L'enseignement destiné spécialement à contribuer à la réforme scolaire dans les classes supérieures de l'école primaire, dans les écoles secondaires et moyennes est celui fourni par le *cours pratique de chimie, physique et électricité*.

Ici, l'enseignement théorique sera suivi d'exercices pratiques qui seront exécutés par les participants sous la direction du maître du cours, et les participants construiront et monteront eux-mêmes les appareils nécessaires pour faire ces expériences.

Ce cours s'adresse aux maîtres des écoles primaires, primaires supérieures, secondaires et moyennes.

Le *cours pour maîtres et maitresses de classes gardiennes* constitue également une innovation.

Le but principal de l'enseignement dans ces classes gardiennes, écoles de la forêt, classes de retardés ou d'anormaux est de fortifier la santé des enfants au moyen de promenades, de jeux et d'exercices gymnastiques en plein air. La température ne leur permet toutefois pas toujours de séjourner dehors, et, en hiver surtout, les maîtres et maitresses sont obligés, dans ce cas, de rester en chambre, il faut pour ces heures-là une occupation. Aussi la tâche du cours sera-t-elle de faire connaître aux participants certains travaux qui peuvent être introduits facilement dans les classes spéciales et qui ne nécessitent qu'une dépense insignifiante.

Les autres cours (de cartonnage, menuiserie, modelage et travaux sur métaux) sont destinés à l'instruction de maîtres capables d'enseigner les travaux manuels dans les écoles de garçons.

Le cours de travaux sur métaux et le cours de perfectionnement pour les travaux de l'établi constituent une autre innovation du cours normal de Bâle. Le programme du premier comprend la fabrication d'objets utiles, de modèles pour la mécanique, le dessin artistique et technique. Le deuxième mettra les maîtres au courant des progrès réalisés dans l'établissement de la menuiserie.

Les *inscriptions* se font au moyen de formulaires spéciaux que les intéressés

peuvent se procurer auprès des directeurs des *Départements cantonaux de l'Instruction publique*.

Le délai d'inscription expire le 15 mai. Les personnes qui désirent recevoir des renseignements plus amples sont priés de s'adresser au directeur du cours, M. E. Angst, membre du Conseil de l'Instruction publique, à Bâle.

COURS DE VACANCES DE LANGUE ITALIENNE

Nous attirons l'attention de MM. les maîtres secondaires, instituteurs primaires, étudiants d'universités et d'autres écoles supérieures, sur le troisième cours de langue italienne, qui aura lieu du 18 juillet au 13 août prochains à Bellinzona, à l'Ecole supérieure de Commerce, sous les auspices du Département de l'Instruction publique et sous la direction de M. le Dr Raimondo Rossi.

Le succès des cours de 1908 et de 1909, fréquentés par un bon nombre de participants de langue allemande et de langue française, a été de tout premier ordre. Les leçons et les conférences, données par les meilleurs professeurs des écoles supérieures du Tessin, ont intéressé vivement les auditeurs de l'année passée dont quelques-uns ont promis de revenir pour le prochain cours.

Etant donnée l'importance toujours croissante de la langue italienne, soit comme langue nationale soit comme élément de culture, nous recommandons à nos collègues de bien vouloir profiter de l'occasion qui leur est offerte pour compléter leur instruction.

Le programme comprend aussi un excellent cours de littérature italienne donné par M. le Dr Pometta, professeur à l'Ecole supérieure de Commerce et un cours de conférences sur des sujets littéraires, historiques et scientifiques données par MM. les Dr Rossi, Dr Pometta et Dr Francesco Chiesa, un des meilleurs poètes contemporains de langue italienne.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Yverdon. Depuis quelques années, on a rétabli, dans la cité de Pestalozzi, la cérémonie des promotions, avec cortège en ville, discours, chants d'ensemble, proclamation des résultats au Temple, puis collation à laquelle sont conviés par la municipalité, la Commission scolaire, les experts et le personnel enseignant.

On a estimé, avec raison selon nous, qu'il convenait, qu'il était même bon et utile de marquer par une modeste fête, réduite à sa plus simple expression, cette journée des écoles, à laquelle paraît s'intéresser de plus en plus la population, puisque celle-ci a réclamé à cor et à cri le rétablissement du cortège que les autorités avaient décidé de supprimer.

Du rapport intéressant de M. Bettex, directeur des écoles primaires, nous extrayons quelques données statistiques.

A Yverdon, 1232 enfants ont fréquenté les écoles primaires, se répartissant en 27 classes comme suit :

Classes de garçons :	392 élèves	Ecoles catholiques :	87 élèves
» filles	456 »	Ecole particulière :	16 »
» mixtes	384 »		

ce qui fait au total 1345 élèves, sans compter les classes enfantines, qui ne font pas partie des écoles publiques relevant de la Direction des écoles primaires. On a réintroduit depuis deux ou trois ans des classes mixtes, à partir du degré inférieur, bien que le système n'aille pas sans de sérieux inconvénients avec les locaux actuels.

Heureux symptôme, on constate une légère diminution dans les absences! La moyenne générale est de 21,9 par élève (en 1909 : 24,7). En 1908, la moyenne générale pour le canton de Vaud tout entier était de 24,8 par élève; en 1907 : 25,7. — Il y a donc à Yverdon une amélioration sensible. Deux classes ont été citées pour leur bonne fréquentation. Cependant il y a des cas encore trop nombreux de parents faisant ou laissant manquer des écoles d'une manière anormale et que la loi scolaire paraît impuissante à réprimer.

De l'allocution du président de la Commission scolaire, M. Ch. Vodoz, municipal, nous citerons le passage suivant, qui, par sa portée générale et l'élévation de la pensée, mérite, nous semble-t-il, d'être mis sous les yeux de nos lecteurs :

« On a beaucoup parlé, beaucoup écrit, ces temps passés sur l'école, son influence, ses lacunes, ce qui devrait être et ce qui n'est pas. Hélas, tout cela que prouve-t-il, sinon que l'éducation est, de tous les problèmes à résoudre, le plus difficile. Et à toutes les critiques qu'on nous adresse ne serait-ce pas le cas de répondre : Faisons bien et laissons dire. Noublions pas, nous à qui est plus particulièrement confiée la responsabilité d'élever cette jeunesse, de la préparer pour les luttes de la vie, que nous pouvons beaucoup par notre exemple. Que notre conduite de chaque jour, que notre vie tout entière s'imprègne du rôle que nous devons remplir au milieu des enfants de nos écoles. Que nos actes correspondent à nos paroles, et que les règles de la vie que nous cherchons à inculquer à nos enfants en même temps que l'instruction, nous les pratiquions d'abord nous-mêmes, afin que ceux-ci en voient les bons effets. Quant à nous, nous ne regardons jamais la statue du grand Pestalozzi sans être ému par l'expression d'intime confiance qui se dégage du geste et du regard de la petite fille vers son vénérable ami. C'est plus que de la confiance, c'est de l'amour, et l'artiste génial a dû s'inspirer de cette déclaration d'un élève du pédagogue : « Nous l'aimions, parce que nous savions qu'il nous aimait ». Voilà le secret dévoilé, c'est par l'amour qu'il faut travailler sur l'enfant.

Mais aussi il faut respecter dans l'enfant l'homme de demain. Dans ce cœur tendre, dans cette âme si sensible et si candide, prenons garde de laisser tomber quelque graine empoisonnée qui étoufferait tout ce qu'il y a de bon en germe.

Nous ne saurions le taire, nous sommes souvent attristés de voir dans nos classes tant d'enfants négligés, sales, et de lire dans leurs yeux, au lieu de la joie de vivre, la résignation et la tristesse. Hélas, trop souvent on se préoccupe moins de ses enfants, créatures de Dieu pourtant, que de tel ou tel détail de la vie journalière; et si l'on voit tant de jeunes gens devenir la proie du vice sous toutes ses formes, n'en cherchons pas la cause seulement dans les mauvaises lectures mais dans les mauvais exemples donnés à la maison, dans la rue, partout. Respectons la jeunesse, c'est l'avenir du pays, soignons-la comme une pépinière d'arbres rares et précieux. Si la vieillesse a droit à notre vénération pour ce qu'elle a été et pour ce qu'elle a fait, à combien plus forte raison devons-nous respecter ceux

et celles à qui nous laisserons, comme un héritage sacré, ce que nos ancêtres et nous, avons péniblement acquis. Et, considérée à ce point de vue, quelle responsabilité que la nôtre, Mesdames et Messieurs, car l'école n'est plus seulement dans ces superbes édifices qui s'élèvent de tous côtés, elle est partout où nous rencontrons des enfants, et alors, gardons-nous de l'oublier, nous sommes tous, sans exception, des éducateurs de la jeunesse.

« Patriotes et hommes de cœur, unissons donc tous nos efforts à ceux de nos maîtres, pour fournir à la patrie des enfants dignes d'elle ».

(Citée d'après le *Journal d'Yverdon*.)

H. GAILLOZ.

BIBLIOGRAPHIE

La librairie Payot et Cie vient d'éditer une quatrième édition du recueil de *Problèmes élémentaires de Géométrie* de F.-L. Pasche. Une quatrième édition, cela seul indique le mérite de l'ouvrage; du reste, F.-L. Pasche était un vrai pédagogue et son recueil reflète les qualités de ce bon instituteur.

Dans l'introduction, l'auteur donne les notions théoriques essentielles, sommaires de leçons développées en classe; une première partie renferme 637 questions sur les surfaces et les volumes; une deuxième, traite dans 289 problèmes les éléments d'arpentage, les figures égales, semblables, équivalentes; la dernière partie du volume est consacrée à des applications des proportions, à une étude complémentaire de la sphère, de la valeur des arcs et à l'énumération d'exercices pratiques.

Le petit volume de F.-L. Pasche contient une foule de questions intéressantes, propres à exciter la curiosité et l'intérêt des élèves. Il rendra d'excellents services à tous les maîtres chargés de l'enseignement de la géométrie; aux classes primaires supérieures et à tous les établissements dont les programmes prévoient un cours de géométrie où la pratique n'est pas absolument sacrifiée à la théorie.

A. G.

G. Manuel. Cinq cents épreuves orales des examens du Brevet élémentaire (2 vol. 1 fr. 25 et 0 fr. 90, chez Hachette, à Paris).

Ces deux petits ouvrages contiennent une série que nous avons déjà recommandée au personnel de nos écoles, aux candidats à l'enseignement primaire supérieur tout spécialement.

Ce sont des recueils de questions, avec réponses développées, sur les principales matières de l'enseignement. Leur format permet de les emporter en promenade et de revoir, sans fatigue, des sujets peu nouveaux sans doute, mais si vite oubliés.

Le premier volume est consacré à cinq cents questions d'histoire de France, de géographie et d'instruction civique française; le second renferme un égal nombre de questions d'arithmétique théorique, de sciences et de musique, il est soigneusement illustré.

Nous continuons à estimer que ces petits livres économiques et bien faits sont à leur place dans toute bibliothèque d'instituteur et d'institutrice.

E. M.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE

Degré inférieur.

Le ciel.

Le ciel est une immense voûte azurée qui s'étend au-dessus de nos têtes. Il est parfois obscurci par des nuages blancs, gris ou noirs. Ces nuages sont poussés par les vents. C'est des nuages que tombent la pluie, la grêle et la neige. Le ciel contient des astres qui sont le soleil, la lune et les étoiles. Le soleil nous éclaire durant le jour. La lune et les étoiles nous donnent leur clarté pendant la nuit.

On remarque encore parfois dans le ciel les arcs-en-ciel, les aurores boréales, les comètes, etc. On y voit briller les éclairs et on y entend gronder le tonnerre lorsqu'il y a des orages.

Le soleil.

Le soleil est un astre. Il brille dans le ciel lorsque la voûte bleue n'est point cachée par les nuages. Le lever du soleil se nomme l'aube ou l'aurore. Son coucher est le crépuscule. En hiver le soleil se lève tard et se couche tôt. En été, au contraire, il reste très longtemps au-dessus de l'horizon. — Le soleil nous éclaire et nous réchauffe. Sans cet astre bienfaisant, la terre demeurerait glacée et déserte : elle ne produirait ni plantes, ni fleurs, ni arbres, ni fruits. — Le soleil est placé à une immense distance de la terre. Ce gigantesque globe de feu est plus d'un million de fois plus grand que le globe terrestre.

La lune.

Comme le soleil, la lune est un astre. Tandis que le soleil apparaît chaque jour au-dessus de l'horizon, la lune ne se montre que durant un certain nombre de nuits chaque mois. Elle se présente à nous sous différents aspects ; elle peut être ronde comme le soleil ou affecter la forme d'un arc. Les différentes périodes de la lunaison se nomment les quartiers de la lune. — Cet astre ne répand sur la terre qu'une faible clarté argentée, qu'elle emprunte à la lumière du soleil. Elle ne peut point nous réchauffer comme l'astre du jour, mais elle guide les voyageurs dans leurs courses nocturnes. La lune est environ cinquante fois plus petite que la terre.

Les étoiles.

Les étoiles sont ces astres semblables à des points lumineux que l'on aperçoit le soir dans le ciel. Elles sont innombrables et apparentes surtout durant les nuits claires et sans lune. Les étoiles se trouvent à une très grande distance de la terre ; celles qui paraissent les plus grosses sont les plus rapprochées de nous. Des savants, appelés astronomes, examinent les étoiles à l'aide d'un instrument, sorte de lunette, appelé télescope. Un groupe d'étoiles se nomme une constellation. Les plus belles constellations sont : La Grande Ourse, la Petite Ourse, le Lion, le Cygne, le Dragon, le Serpent, le Bélier, le Taureau, etc. On voit passer quelquefois dans le ciel des étoiles filantes. — Rien n'est si beau qu'un ciel tout parsemé d'étoiles.

La terre.

La terre ou globe terrestre est une planète suspendue dans l'immensité du ciel comme les autres astres : soleil, lune, étoiles, etc. Comme son nom de globe l'indique, elle est complètement ronde. Elle tourne sur elle-même en vingt-quatre heures, ce qui produit le jour et la nuit ; ce n'est donc point le soleil qui tourne autour de la terre, mais bien la terre qui tourne autour du soleil. De cette façon, le globe terrestre est tour à tour éclairé par les rayons du soleil ou plongé dans l'obscurité. En outre, la terre a un mouvement annuel qui la rapproche ou l'éloigne du soleil, ce qui constitue les saisons. L'inclinaison des rayons du soleil augmente la fraîcheur de l'air : c'est la saison froide ; s'ils sont moins inclinés, c'est la saison chaude. La terre est enveloppée d'une épaisse couche d'air appelée atmosphère.

L'eau.

I. Le globe terrestre est recouvert d'eau sur les trois quarts de sa surface ; le reste, fait de matière solide, forme les continents. L'eau est un liquide inodore, incolore et insipide. Elle a l'aspect du verre, et, comme lui, elle est transparente. — L'eau se présente à nous sous trois formes différentes ; à l'état naturel, sous une température moyenne, elle est liquide ; sous l'action du froid elle se transforme en glace (neige, grêle) ; soumise à une température élevée, elle se transforme en vapeur. Ceci nous explique les chutes de neige en hiver, les pluies du printemps et de l'automne, ainsi que les sécheresses de la saison d'été. — L'eau qui se trouve à la surface du globe terrestre se répartit dans les étangs, les lacs, les mers, les océans, les ruisseaux, les rivières et les fleuves. Elle peut être douce ou salée, courante ou dormante.

II. Sans l'eau, les hommes et les animaux ne pourraient vivre sur la terre ; privés de ce liquide rafraîchissant, ils périraient de soif. De même, les plantes, non arrosées, se dessécheraient et transformeraient la terre en un vaste désert sablonneux brûlé par le soleil. L'eau nous est encore nécessaire pour laver notre corps et lui assurer la santé par une propreté très grande ; nous devons aussi à ce liquide bienfaisant de pouvoir purifier nos vêtements et nos habitations. — La force des eaux courantes fait tourner les roues des usines et des moulins et épargne à l'homme beaucoup de fatigue. Enfin, la nappe d'eau des mers et des océans est un vaste chemin tout préparé pour soutenir les vaisseaux qui transportent voyageurs et marchandises d'un continent à l'autre.

C. ALLAZ-ALLAZ.

LANGUE FRANÇAISE

L'orthographe d'usage.

L'orthographe française a déjà donné bien du mal et causé beaucoup d'ennuis à ceux qui doivent l'apprendre, comme aussi à ceux qui sont chargés de la leur enseigner. Tout ce qui peut être fait pour simplifier l'étude de cette branche d'enseignement et surtout pour la rendre plus fructueuse, doit donc être considéré comme une bonne action. Aussi voudrions-nous — dans la mesure du possible au moins — contribuer, pour notre part, à cette simplification, spéciale-

ment en ce qui concerne l'orthographe d'usage, ainsi nommée parce qu'elle ne s'apprend, dit-on, que par l'usage qu'on fait des mots à écrire.

Nous convenons qu'une telle étude doit se composer essentiellement d'exercices répétés et variés ayant pour but de développer la mémoire de la vue; mais nous savons, d'autre part, pour en avoir fait l'expérience, qu'elle peut, elle aussi, être basée sur certaines règles et certains principes qu'il suffit de bien connaître et surtout de savoir mettre en pratique. C'est là le procédé que nous nous proposons d'exposer dans ces pages, désirant épargner le travail qu'il demande aux personnes que les exigences d'un enseignement général empêchent de préparer elles-mêmes les leçons nécessaires.

Quant aux exercices qui peuvent être réclamés des élèves dans le but de les habituer à regarder d'un peu près la forme des mots et à s'en rendre mieux compte, ils sont de nature différente et assez nombreux. Nous n'en indiquerons que quelques-uns, que nous osons recommander, les ayant employés souvent avec succès :

1^o on fera reproduire à l'enfant, par écrit et sans faute, les morceaux qu'il a appris par cœur et qu'il a eus ainsi longtemps sous les yeux;

2^o on lui fera écrire une seconde fois une dictée qui a été soigneusement corrigée en sa présence, et sur les difficultés de laquelle il a été rendu particulièrement attentif;

3^o on lui fera épeler ou écrire les mots les plus difficiles de tel ou tel paragraphe du livre de lecture qu'il vient de lire;

4^o on lui fera copier les mots qu'il orthographie habituellement mal vingt fois, trente fois, autant de fois qu'il le faudra pour corriger son défaut de mémoire;

5^o on pourra aussi lui faire représenter, de mémoire et par le dessin, un objet qui a été placé un certain temps devant lui pour qu'il l'observe attentivement.

Ce sont là tout autant de travaux — et il y en a d'autres — qui servent à développer la mémoire de la vue, laquelle joue un grand rôle dans l'étude de l'orthographe et peut, comme toutes les autres facultés de notre esprit, être cultivée et fortifiée par l'exercice.

Un point essentiel, et qu'il importe beaucoup de ne pas perdre de vue, c'est qu'un enfant ne doit jamais être appelé à écrire un mot qu'il ne connaît pas et qu'il est ainsi exposé à ne pas orthographier correctement. La première forme qu'il aura donnée à ce mot — et qui 90 fois sur 100, sera défectueuse — est infailliblement celle que son œil adoptera dès ce moment, et dont il faudra peut-être des années pour le débarrasser complètement. Toute dictée orthographique doit donc porter, dans nos classes inférieures et moyennes surtout, seulement sur des vocables étudiés préalablement, sinon elle doit être préparée soigneusement avant d'être faite.

Mais, nous l'avons dit, l'étude de l'orthographe d'usage doit faire appel non seulement à la faculté de la mémoire, mais aussi à celle du raisonnement et c'est à ce point de vue surtout, croyons-nous, que l'enseignement de cette branche pourrait être avantageusement modifié et complété dans nos écoles primaires. Différents ouvrages, ceux du professeur Ayer entre autres, ont indiqué cette voie

nouvelle, dans laquelle on n'est malheureusement pas entré autant qu'on l'aurait dû. Ce qu'il faudrait à nos jeunes écoliers, c'est un plus grand nombre de leçons spéciales, aussi simples que possible et composées surtout d'exercices d'application :

1^o sur la dérivation et la composition des mots,

2^o sur les principales racines grecques et latines,

3^o sur les familles de mots,

4^o sur les règles particulières qui peuvent être établies pour aider la mémoire.

Nous allons essayer de préciser notre pensée en présentant, comme exemples, quelques exercices de chacun de ces différents groupes ; si on pense qu'ils comblent une lacune et qu'ils puissent être employés avec profit dans nos classes, nous sommes disposé à en publier d'autres.

A. G.

MORCEAUX A APPRENDRE PAR CŒUR

15. Vision.

I.

J'ai vu, dans un rêve attristé,
Deux chaumières presque pareilles ;
Et deux voix, dans l'obscurité,
Plaintives, frappaient mes oreilles.
Chaque logis était caché
Dans un de ces vallons prospères
D'où la guerre avait arraché
Bien des enfants et bien des pères.
C'était l'hiver : l'hiver accroit
Le souci des absents qu'on aime,
Quand l'âpre morsure du froid
S'attaque au blessé morne et blême !
La neige posait lentement
Ses flocons sur les branches mortes ;
La bise au long gémissément
Pleurait par les fentes des portes.
Tous les chemins étaient déserts ;
Les corbeaux, sous la brume dense,
Volaient par bandes, dans les airs,
Aux festins flairés à distance.
Les deux foyers se rassemblaient ;
Et, devant le feu de broussailles,
Deux mères, dont les doigts tremblaient,
Songeaient aux lointaines batailles.
L'angoisse étreignait ces deux cœurs
Sevrés des caresses passées ;
Le devoir avec ses rigueurs
Troublait leurs naïves pensées.

II

Et j'entendais, au même instant,
Sur un affreux champ de carnage,
Contre la souffrance luttant,
Gémir deux enfants du même âge.
C'était en hiver, et le soir ;
Les canons venaient de se taire,
Et, pêle-mêle, on pouvait voir
Français, Saxons couchés à terre.
La neige aussi couvrait les bois,
Vers tous ces pâles fronts chassée ;
Un chœur de lamentables voix
Perçait la nuit sombre et glacée.
Les deux soldats se ressemblaient,
Mourant quand il fait bon de vivre ;
Et leurs pauvres membres tremblaient ;
Bleuis par la bise ou le givre !
Ils sentaient, trop faibles tous deux,
Couler leur sang que rien n'étanche.
La bande des corbeaux hideux
Tournoyait sur la plaine blanche.
Ils s'éteignaient dans un ravin,
En proie aux angoisses dernières ;
Leurs yeux de loin suivaient en vain
La longue file des civières !
L'étrange réveil du passé,
Qui précède l'adieu suprême,
Evoquait pour chaque blessé
La vision de ce qu'il aime ;

Leur esprit voyageait là-bas :
Point de lettre qui les rassure !
Quand les enfants sont aux combats,
Pour les mères tout est blessure !

L'une disait — cris obstinés,
Navrants dans sa langue ou la nôtre :
« Mein Kind !... Mein Kind !... » — Vous
[comprenez ?
« Mon fils !... Mon fils !... » murmurait
[l'autre.

Pendant la guerre (1872).

Et tous deux, au moment sacré
Où la mort, en passant vous touche,
Jetaient l'appel désespéré
Que les petits ont à la bouche :
L'un répétait — cris obstinés,
Navrants dans sa langue ou la nôtre :
« Mutter !... Mutter !... » — Vous com-
[prenez ?
« — Maman !... maman !... murmurait
[l'autre.

Eugène MANUEL.

Cette pièce est longue et j'ai hésité à la prendre. Je m'y suis décidé à cause de sa simplicité. Malgré sa longueur, elle est vraiment facile. Il me souvient de l'avoir fait apprendre — à mes débuts dans l'enseignement — à un degré intermédiaire. Je ne le ferais plus. Néanmoins cela n'avait pas mal été...

Manuel (1823-1901) — poète délicat et sain, poète populaire dans le sens élevé de ce mot — Manuel a écrit ces vers en novembre 1870. On pourra les rattacher à l'étude sommaire de la guerre franco-allemande dans la troisième année du degré supérieur (Manuel de M. William Rosier, p. 184 à 186).

Comparez avec *Le soir d'une bataille*, de Leconte de Lisle. Procédés extrêmement différents. Chez Leconte de Lisle, un art prestigieux, une éclatante magie du verbe, une forme magnifique et impeccable. Chez Manuel, une très grande simplicité, une absence complète de rhétorique. Pourtant sa pièce est très belle, elle aussi, elle émeut davantage, parce qu'elle parle davantage au cœur. Elle a quelque chose d'intime, de « tout près de nous », que n'a jamais, qui ne peut pas avoir, l'art splendide d'un Leconte de Lisle.

Faire sentir le tragique de la guerre, faire comprendre les déchirements dont elle est la cause, c'est bien. Il ne faut pas qu'on aime la guerre, ni qu'on la désire. Mais qu'on se garde d'exagérer et de tomber dans la peur de la guerre, qui, comme toutes les peurs, ne renferme rien de noble. Rappelé ici ce que je disais à propos du *Soir d'une bataille*.

1. Qu'est-ce qu'une vision ? un brume dense ? une pensée naïve ? des cris obstinés ? navrants ? des voix lamentables ? les corbeaux hideux ? étancher le sang ? évoquer une vision ? l'adieu suprême ? — Expliquez : la bise pleurait ; leur esprit voyageait ; ils s'éteignaient. — Pourquoi l'hiver accroît-il le souci ? — A quel festin volaient les corbeaux ?

2. Adverbes correspondant à : pareil, plaintif, âpre, long, naïf, obstiné, affreux, lamentable, bon, pauvre, faible, hideux, dernier, étrange, suprême, désespéré.

3. Orthographe des mots : attristé, prospère, accroître, absent, gémissement, dense, broussailles, caresse, pêle-mêle, hideux.

4. Etude de l'imparfait de l'indicatif.

5. Exercices de conjugaison : accroître, entendre, éteindre.

Albert CHESSEX.

PETITS CONSEILS

Râper, non délayer.

Au bout d'une année d'expérience faite avec le matériel fourni par l'Etat de Vaud pour l'enseignement du dessin chacun a son opinion. Les uns sont enchantés, les autres découragés.

Il est certain que les leçons de dessin où l'on emploie le pinceau sont plus pénibles qu'une simple leçon faite avec le seul crayon noir en main. La classe est moins tranquille, nous devons surveiller plus attentivement le travail des élèves. Et surtout, nous devons préparer les couleurs.

Beaucoup pensent qu'il faut délayer les pains de couleur comme on le fait avec l'encre de Chine. Ce procédé a un grave inconvénient. Quand on a délayé le pain, il reste humide et se colle à l'endroit où on le dépose; plus tard, quand on le reprend, il reste un peu de couleur désormais perdue. N'étant pas mathématicien je n'ai pas évalué le % de matière ainsi gaspillée, mais ce % existe... avec en outre le gâchage des doigts qui ont délayé la couleur et qui en gardent une partie inutilisable aussi.

Voici comment je procède. Lorsque le temps est mauvais et que les élèves doivent rester en classe pendant les récréations, je leur remets un certain nombre de pains; ils prennent leur canif et une feuille de papier et se mettent à racler ou râper le pain comme on le fait avec le chocolat. Je recueille la poudre obtenue et la dépose dans des boîtes de plumes vides.

Pendant la leçon ou avant la leçon, je prends un peu de la couleur ou du mélange des couleurs que je fais délayer à un ou plusieurs élèves. Ainsi, je ne prépare pas la couleur moi-même; je ne fais que la doser.

Je me suis muni de cinq ou six verres à boire dans lesquels la couleur est délayée; du verre, je la fais mettre dans les godets, avec un pinceau, par un élève. A la fin de la leçon, les godets sont recueillis et la couleur qu'ils peuvent encore contenir est versée à nouveau dans son verre où elle demeure jusqu'à la prochaine séance sans s'altérer. Ainsi, rien n'est perdu. On pourra préparer une plus grande quantité des couleurs fondamentales; on s'efforcera de mesurer plus juste la quantité de couleurs secondaires.

En peinture... scolaire, l'idéal serait que chaque élève eût son assortiment de couleurs et pût chercher lui-même la nuance qu'il désire. Avant d'utiliser le matériel officiel, lorsque chacun de mes élèves avait sa boîte de couleurs, j'ai remarqué qu'ils manifestaient leur personnalité — comme leur état de santé — par des nuances très variées. Les lymphatiques et les maladifs préféraient les tons effacés, tandis que les écoliers robustes, sanguinaires ou... italiens, abusaient des couleurs éclatantes.

Aujourd'hui, l'uniformité empêche l'enfant de montrer ses goûts. C'est dommage, la question a son importance et il vaudra la peine de l'étudier à part dans un autre article.

Avant de terminer celui-ci, je voudrais demander à mes collègues s'ils ne pensent pas, comme moi, que les crayons-pastels sont dispendieux, et s'il ne serait pas préférable de les remplacer par des pastels de même qualité, plus courts, plus épais, sans bois et enveloppés de papier. Plus de crayon à tailler, plus de pastel perdu dans la taille, plus de bouts de crayons qui se brise au moindre choc et qui se raccourcit soudain d'un centimètre, sinon plus!

Eug. MONOD.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires.

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du 1er semestre 1910, sont priés de faire parvenir au département AVANT LE 30 AVRIL, leurs pièces justificatives, soit des attestations des Commissions scolaires indiquant les dates et la durée de leurs fonctions dans chaque localité.

Il est rappelé d'autre part à MM. les instituteurs qu'ils doivent aviser le Département de leur incorporation militaire dès leur sortie de l'école de recrues.

Service de l'Instruction.

MM. les instituteurs et Mmes les institutrices sont informés qu'ils doivent adresser au Département une lettre pour chacune des places qu'ils postulent et indiquer l'année d'obtention de leur brevet.

Les demandes d'inscription ne doivent être accompagnées d'aucune pièce. Les candidats enverront eux-mêmes leurs certificats aux autorités locales.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Places au concours.

INSTITUTEURS : **Bussigny** (Morges) : fr. 1600, plus fr. 300 d'indemnité de logement, 4 st. de bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Correvon** : fr. 1600, plus logement, fr. 20 d'indemnité de jardin, 4 st. sapin, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Chessel** : fr. 1600, logement, jardin et 2 1/2 moules bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Marchissy** : fr. 1600, plus logement, jardin, 1 1/2 moule hêtre ; 1 moule sapin et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Montreux** (Vernex) : fr. 2500 plus 4 augmentations de fr. 100 par série de 5 ans de service dans le canton ; 29 avril. — **Montreux** (Avants) : fr. 1850, plus logement dans le nouveau bâtiment d'école et 4 augmentations de fr. 100 par série de 5 ans de service dans le canton ; 29 avril. — **Morges** : fr. 2100 pour toutes choses, plus augmentation triennale de fr. 50 jusqu'à concurrence de fr. 2400 ; 29 avril. — **Oron la Ville** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Montmagny** : fr. 1600 et autres avantages légaux ; 3 mai. — **Rovray** : fr. 1600 plus logement, jardin, 4 st. bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 3 mai.

INSTITUTRICES : **Bière** : fr. 1000, plus fr. 150 d'indemnité de logement, fr. 20 d'indemnité de jardin et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Bercher** : fr. 1000 plus logement, plantage et 6 st. de bois, à charge de chauffer la salle d'école ; 29 avril. — **Bogis-Bossey** : fr. 1100 et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Bussigny** (Morges) : fr. 1000 plus fr. 240 d'indemnité de logement et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Eclagnens** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Etoy** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Etoy** : fr. 1000 plus fr. 200 d'indemnité pour logement et jardin ; 29 avril. — **La Rogivue** : fr. 1000 et autres avantages légaux ; 29 avril. — **Le Chenit** (Derrière la Côte) : fr. 1000, plus logement et jardin ou indemnités et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 29 avril. — **Le Chenit** (Sentier) : fr. 1000 plus logement et jardin ou indemnités et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 29 avril. — **Montreux** (Chailly) : fr. 1550 pour toutes choses, plus 4 augmentations de fr. 75 par série de 5 ans de service dans le canton ; 29 avril. — **Yvonand** : fr. 1000, plus fr. 200 d'indemnité de logement, plantage et le bois nécessaire au chauffage de la salle d'école ; 29 avril. — **Oulens sur Lucens** : fr. 1000, plus logement, fr. 20 d'indemnité de jardin, 4 st. bois et 100 fagots, à charge de chauffer la salle d'école ; 3 mai.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

Association suisse des directeurs d'instituts

Notre bureau central et d'informations s'occupe du placement du

personnel enseignant

Informations sur

H 235 LZ

achats et ventes

Donne les renseignements gratuits sur les **établissements d'éducation suisses et étrangers**. Pour de plus amples renseignements, s'adr. : **Gewerbesekretariat 11, Schmidgasse, Zoug.**

Pensionnaire

La veuve d'un instituteur placerait en pension chez un collègue énergique son fils de 15 ans.

Offres avec prix à **M. Grivat**, inspecteur, Lausanne.

MAISON MODÈLE
MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

VÊTEMENTS

Tissus anglais, français, suisse.

DRAPERIE

COSTUMES SUR MESURE SOIGNÉ

10 ⁰/₀

aux membres de la

S. P. V

Tous nos prix sont marqués en chiffres connus, sans majoration pour escompte spécial.

Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

Instituteur

est demandé à l'**Orphelinat de Lausanne**. Entrée de suite. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur, A. BRUNET, avenue Druey, 3.

Bollinger's
Schreibvorlagen

für Rundschrift & Gotisch Preis 1.- Fr.

für deutsche & französische Schrift Preis 70 Cts.

Bei Mehrbezug Rabatt.

Verlag: Bollinger-Frey, Basel.

COMBUSTIBLES

Gros et Détail

ANTHRACITES, HOUILLES, COKES, BOIS, etc.

Fournitures pour chauffage central

L. BÉTHOUX

Téléphone 1184. — Rue Caroline 14. — Arrêt du Tram.

Livraison soignée à bref délai. — Prix abordables.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

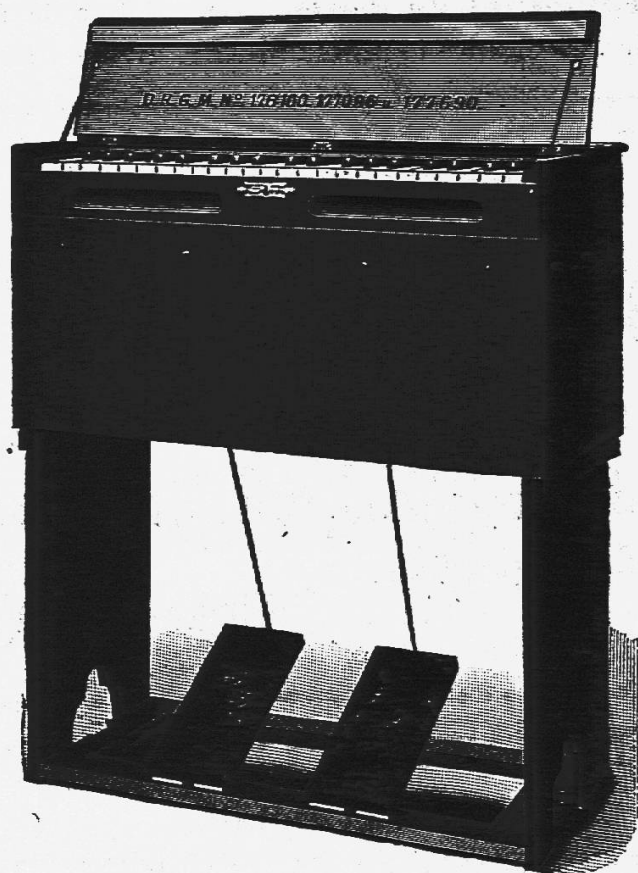
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLVI^{me} ANNÉE. — N° 17.



LAUSANNE — 30 Avril 1910.

LIBERTÉ
PATRIE

L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR · ET · ECOLE · RELIGIEUSE ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Association suisse des directeurs d'instituts

Notre bureau central et d'informations s'occupe du placement du

personnel enseignant

Informations sur

H 235 LZ

achats et ventes

Donne les renseignements gratis sur les **établissements d'éducation suisses et étrangers**. Pour de plus amples renseignements, s'adr. : **Gewerbesekretariat 11, Schmidgasse, Zoug.**

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

Séance ordinaire du printemps, le samedi 7 mai à 2¹/₄ heures, à l'Aula de l'Ecole normale, à Lausanne.

1^o **Etude biblique**. Actes III 2-8. M. Albert Leresche, ancien directeur de Serix.

2^o **Educateurs de consciences**. Causerie. M. Siordet, pasteur à Chexbres. Tous les instituteurs et institutrices sont cordialement invités.



FRUTIGEN. - Oberland bernois

HOTEL DE LA GARE et Restaurant

des mieux recommandés aux écoles et sociétés. — Vastes locaux. — Arrangements favorables pour parties de voitures et de breaks. (Z à 2182 G.)

Propriétaire : **Fr. HODLER-EGGER.**

Maître de français

sérieux et énergique, est demandé dans un pensionnat de jeunes gens de la Suisse française. Entrée de suite ou période à convenir.

Offres avec certificats et photographie à la Gérance de l'« Educateur », sous F. B. D.

Jeune Instituteur

italien, diplômé (24 ans) cherche place dans institut ou maison privée; entrée mois d'août. Poste restante Lugano, chiffre : A. 24.

PAYOT & C^{IE}, ÉDITEURS

1, rue de Bourg, 1

LAUSANNE

DERNIÈRES PUBLICATIONS

Henri Sensine, avec la collaboration de *M. Jean Bonnard*. Grammaire concrète de la langue française. Un volume in-12 de 408 pages, cartonné toile fr. 2.—

Manuels d'Enseignement commercial :

L. Morf. et A. Blaser. Cours de Comptabilité, I Eléments fr. 2.—

Publications de M. W. ROSIER, professeur.

Géographie générale illustrée, Europe. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en couleur. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. 75

Géographie générale illustrée, Asie, Afrique, Amérique, Océanie. Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Deuxième édition. Un volume in-4^o, cartonné 4 fr. —

Géographie générale illustrée. Manuel de géographie physique par W. Rosier et E. Chaix. Ouvrage cont. 385 autotypies, figures, plans et cartes, in-4^o cartonné fr. 3.50

Suisse et Premières notions sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. Ouvrage illustré de 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. Troisième édition. Un volume in-4^o, cartonné 2 fr. —

Manuel-Atlas destiné au *degré moyen* des écoles primaires. — *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde*, par W. Rosier, professeur de géographie, avec la collaboration de H. Schardt, professeur, auteur de la partie cantonale, H. Elzingre, professeur, auteur de la partie cantonale neuchâteloise, et de M. Borel, pour le travail cartographique. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de nombreuses figures et de cartes en couleur. Troisième édition. Un volume in-4, cartonné fr. 2.25

Manuel-Atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres. Géographie des cinq parties du monde. Revision de la Suisse*. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant de nombreuses gravures, en particulier 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par M. Maurice Borel. Deuxième édition. Un vol. in-4^o, cart. 3 fr. —

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et de 8 cartes en couleur. Un volume in-4^o, cartonné 3 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, fr. 0,50 ; sur papier-toile 0 fr. 70

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle 1 : 700 000 (carte d'exercice à l'usage des élèves) 0 fr. 20

W. Rosier & M. Borel : Planiglobe en deux hémisphères. *Cartes murales. Edition physique-politique*. Echelle 1 : 13,500,000. Chaque carte mesurant 1 m 55 sur 1 m 60, montée sur toile avec rouleau, vendue séparément fr. 24.—

Les deux cartes vendues ensemble fr. 45.—

Ces deux cartes sont recommandées ou adoptées par les départements de l'Instruction publique des Cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

W. Rosier & E. Gæbler : Nouvelle carte murale de l'Europe. *Edition physique*. Echelle : 1 3,200,000 183 sur 164 cm. Recommandée par le Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud. Montée sur toile avec rouleaux fr. 25.—



Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.



Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

BORNAND-BERTHE * 8, rue Centrale, 8
LAUSANNE

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — Petite **orfèvrerie** à prix très avantageux.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10 % au corps enseignant.

